

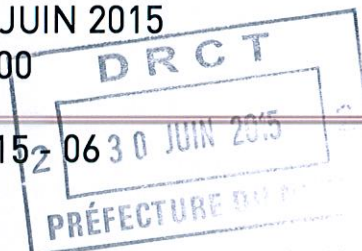
SMIRT

07 JUL. 2015

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2015  
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2015-2



Objet : Election des deux Vice-Présidents des Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 15 Juin 2015 sous la Présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice - Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014 - 10 du 30 Juin 2014 fixant à quatorze le nombre de Vice-Présidents,

Vu la délibération n° 2014 - 11 du 30 Juin 2014 dressant la liste des 14 Vice-Présidents,

Vu les nouveaux délégués des conseils départementaux siégeant au SMIRT à la suite des élections départementales de mars 2015,

Vu le vote unanime du Comité Syndical de ce jour sur la proposition de procéder au renouvellement des Vice-Présidences devenues vacantes conformément aux dispositions de l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Locales, et en conservant l'ordre initial de l'élection du 30 Juin 2014,

Vu l'article 10 des statuts du SMIRT, qui précise que l'élection des Vice-Présidents a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours,

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir aux vacances des deuxième et troisième Vice-Présidences.

Considérant les candidatures déclarées :

- 2 - Vice-Président : Monsieur Arnaud DECAGNY,
- 3 - Vice-Président : Monsieur Raymond GAQUERE.

Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats,

## DECIDE

La liste des Vice-Présidents est modifiée comme suit :

- 2 - Vice-Président : Monsieur Arnaud DECAGNY,
- 3 - Vice-Président : Monsieur Raymond GAQUERE.

Le Président de Séance,



Alain WACHEUX

